

Image not found or type unknown



Atteinte a la vie privée ?

Par **DanteMed**, le **29/03/2013 à 19:18**

Bonjour,rrn
un "ami" a divulgué par pure vengeance à ma petite-amie des SMS que je lui avait envoyé.rrn
Depuis, ma petite-amie, psychologiquement fragile depuis l'enfance, a rompu avec moi et coupée tout contact. Elle a été retournée contre moi par cet "ami" qui l'appelle tous les jours et l'a monté contre moi, lui demandant notamment d'appeler la police si je cherche à la voir, ou encore porter plainte contre moi pour harcèlement.rrn
Cette affaire dure depuis 1 mois environ, et m'a contraint à consulter mon médecin pour dépression. Je suis actuellement sous traitement anxiolytique et mes études sont compromises (5e année de médecine très exigeante dont je ne peux plus soutenir le rythme).rrn
J'aurais aimé savoir si il existait un recours en justice, notamment pour atteinte à la vie privée et diffamation à l'encontre de cette personne.